La restructuration du secteur de l'électricité en Afrique: lecons et retour d'expérience

La vague des réformes du secteur électrique, née en Angleterre dans les années 90, n'a pas mis longtemps, portée par les politiques d'ajustement inspirées par les institutions de Brettons Wood, à atteindre l'Afrique. Dès 1990, en effet, un pays comme la Côte d'Ivoire a procédé à la privatisation de la gestion de son secteur électrique ouvrant ainsi la voie à la restructuration et au désengagement de l'État du secteur de l'électricité, à bon nombre de pays africains, principalement en Afrique subsaharienne (ASS). L'Afrique du Nord, notamment le Maroc, l'Égypte et l'Algérie, ne devait véritablement prendre la direction des réformes que bien plus tard, davantage selon l'axe de restructuration de l'industrie que la privatisation, à la différence de la plupart des pays de l'ASS qui ont beaucoup misé sur un plus grand rôle du privé pour promouvoir le développement de leur secteur électrique.

Motivations de la réforme

é

٥r

es

la

ile

. le

ire

: la

nt?

ır le

ture

t en

s se

core

liffé-

s qui

, aux tions Il convient de noter que les motivations de la réforme sont assez diverses empruntant à celles mises en avant en Asic, à travers notamment la production indépendante, avec l'objectif de drainer des capitaux privés dans le secteur en vue de financer la réhabilitation et le développement de l'infrastructure électrique, à celles d'Amérique latine, à savoir le desserrement des contraintes budgétaires ou encore la recherche d'une plus grande efficacité comme dans les pays industrialisés. Le fait est que le secteur électrique des pays africains cumule de nombreux handicaps, à savoir des besoins de financement considérables à la charge du seul Trésor public dans un contexte marqué par un niveau d'endettement élevé de l'État, une gestion inefficace de monopoles publics, seuls concessionnaires du service public de l'électricité, et un tarissement des ressources tirées de la coopération bilatérale et multilatérale. Lorsque la lecture de ce tableau n'était pas suffisante pour emporter l'adhésion des gouvernements aux réformes, la pression des institutions financières internationales (IFI) devait finir de «convaincre» les plus sceptiques de l'intérêt ou tout au moins du caractère incontournable de la réforme.



Aliquine FALL est Consultant, spécialiste ten énergie, auparavant Président de la Commission de Régulation du Secteur de d'Électricité du Senegal et Directeur du secteur énergie du NEPAD. Il est actuellement Viceprésident du Conseil Mondial de l'Énergie.

afall 221@orange.sn